

Registre des activités de traitements de données personnelles de la préfecture et du secrétariat général commun du Var

Responsable de traitement :

Le préfet du Var

Coordonnées :

M. Le préfet du Var

Préfecture du Var

Boulevard du 112ème Régiment d'Infanterie 83070 Toulon

pref-donnees-personnelles@var.gouv.fr

Délégué à la protection des données :

le délégué ministériel à la protection des données

Coordonnées :

M. le délégué ministériel à la protection des données

Ministère de l'intérieur

Place Beauvau, 75800 Paris

Delegue-protection-donnees@interieur.gouv.fr

Table des matières

Activité n°1 : Représentation de l'Etat.....	3
Activité n°2 : Ordre public et sécurité.....	5
Activité n° 3 : Polices administratives.....	7
Activité n° 4 : Réglementation générale, associations et fondations.....	9
Activité n°5 : Communication.....	11
Activité n° 6 : Sécurité routière.....	13
Activité n° 7 : Actions de sécurité civile et de gestion de crises.....	15
Activité n°8 : Qualité, accueil et performance.....	17
Activité n°9 : Gestion des ressources humaines.....	19
Activité n°10 : Gestion de l'action sociale.....	23
Activité n°11 : Santé et médecine de prévention.....	25
Activité n°12 : Systèmes d'informations et de communication.....	27
Activité n°13 : Finances, immobilier, logistique.....	29
Activité n°14 : Etrangers.....	31
Activité n°15 : Elections.....	34
Activité n°16 : Coordination des politiques publiques.....	37
Activité n°17 : Expertise ressources titres.....	40
Activité n°18 : Contrôle de légalité et affaires juridiques.....	42
Activité n°19 : Politique environnementale.....	44
Activité n°20 : Versement de subventions.....	46
Activité n°21 : Politique de la ville et aménagement du territoire, hébergement et logement.....	48

Activité n°1 : Représentation de l'Etat

Finalités	
Finalité 1	Gestion des affaires réservées
Finalité 2	Traitement et suivi des interventions
Finalité 3	Distinctions honorifiques
Finalité 4	Relations avec les élus du département
Finalité 5	Protocole, déplacements et cérémonies officielles
Finalité 6	Relations avec la société civile (monde économique, associatif, médias, représentants du culte etc.)
Bases de licéité	
RGPD	OUI Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Elus
	Usagers
	Responsables d'organismes publics ou privés
	Membres de la société civile
	Agents de l'Etat
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées, justificatifs...
	Photos
	Selon les besoins (dossiers de décorations, relations avec les élus ou les associations...), données dites sensibles : origine raciale ou ethnique, opinions politiques, religieuses,

	philosophiques ou syndicales, santé, sexualité.
	Eléments relatifs à la vie personnelle
	Eléments relatifs à la vie professionnelle
	Selon les besoins (dossiers de décorations...) : Infractions et condamnations
	Informations diverses transmises par l'utilisateur
	Historique des demandes et des échanges
Catégories de destinataires	
	Services en charge du traitement
	Autres services / autres organismes (autres administrations, services de police et de gendarmerie, gouvernement, Présidence de la république, Grande chancellerie de la légion d'honneur)
	« Personnes concernées »
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	21/12/2023

Activité n°2 : Ordre public et sécurité

Finalités	
Finalité 1	Manifestations sur la voie publique et grands rassemblements
Finalité 2	Hospitalisation en soins psychiatriques sans consentement
Finalité 3	Gens du voyage
Finalité 4	Enquêtes administratives
Finalité 5	Prévention de la délinquance et de la radicalisation
Finalité 6	Concours de la force publique
Finalité 7	Ordre public
Finalité 8	Sûreté
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Oui (lutte contre la radicalisation)
Fondements juridiques	
	décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Usagers
	Patients (personnes présentant une menace à l'ordre public)
Catégories de données traitées	
	Identité, coordonnées personnelles et professionnelles, immatriculation des véhicules
	Photo
	Vie personnelle (éléments relatifs à la famille de la personne intéressée)
	Données sensibles : santé (personnes hospitalisées sous contrainte), potentiellement tout type de données sensibles (notamment pour les déclarations de manifestations selon

	leur objet)
	Données d'infractions et condamnations pénales
	Données de localisation (lieu de déplacement des patients lors des sorties ou programme de soins, itinéraire parcouru pour les manifestations, lieu de stationnement de caravanes)
	Données relatives aux enquêtes (objet de la demande, synthèse de l'enquête, avis rendu)
Catégories de destinataires	
	Services en charge des traitements et direction du cabinet
	Forces de l'ordre
	Autres administrations (ARS, hôpitaux psychiatriques, mairies, communautés d'agglomération, service départemental d'incendie et de secours) / tribunaux
	Service national des enquêtes administratives de sécurité
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
Finalité 1	1 an
Finalité 2	2 ans
Finalité 3	2 ans
Finalité 4	5 ans
Finalité 5	5 ans pour la délinquance, 10 ans pour la radicalisation
Finalité 6	2 ans
Finalité 7	2 à 5 ans selon les thématiques
Finalité 8	2 à 5 ans selon les thématiques
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	19/12/2023

Activité n° 3 : Polices administratives

Finalités	
Finalité 1	Vidéo-protection
Finalité 2	Armes, explosifs, activités pyrotechniques et artificiers
Finalité 3	Réglementation aérienne
Finalité 4	Débts de boissons et établissements assimilés
Finalité 5	Gardes particuliers
Finalité 6	Polices municipales
Finalité 7	Convoyeurs de fonds
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Usagers
	Professionnels
	Candidats (activités privées de sécurité, policiers municipaux, communes, détenteurs associatifs)
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées personnelles et professionnelles

	Données sur les activités en lien avec les réglementation aérienne comme survol de drones, déclaration de spectacles pyrotechniques
	Données concernant les débits de boissons (type de licence,
	Données sensibles : santé (réponse Hopsy pour les demandes d'autorisation de détention d'armes et la pyrotechnie).
	Données relatives aux infractions et aux condamnations
	Données de localisation (pour les débits de boissons)
Catégories de destinataires	
	Services en charge des traitements
	Membres de la commission départementale de vidéoprotection
	Forces de l'ordre, autorité judiciaire
	Autres administrations (ARS, mairies, DGAC, SNEAS, DZPAF, SDIS, DREAL)
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	19/12/2023

Activité n° 4 : Réglementation générale, associations et fondations

Finalités	
Finalité 1	Législation funéraire (le RGPD ne concerne pas les personnes décédées)
Finalité 2	Economie : déclarations des foires, vide-greniers et salons, délivrance du titre de maître-restaurateur, délivrance de l'agrément aux sociétés de domiciliation d'entreprise, revendeurs d'objets mobiliers
Finalité 3	Service national (recensement)- Suivi des demandes d'option des jeunes binationaux pour le service national
Finalité 4	Associations
Finalité 5	Fondations
Finalité 6	Tourisme : offices de tourisme, carte de guide conférencier
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Usagers/ déclarants
	Membres des associations/fondations
	Professionnels (gérants d'entreprises)
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées personnelles et professionnelles, CNI
	Vie personnelle (situation familiale, nationalité)

	Vie professionnelle (fonction, poste occupé, types de licences, diplômes obtenus, attestations, éléments contenus dans les cv, tout autre document justifiant du parcours professionnel du demandeur pour obtenir le titre souhaité, domaine d'habilitation, date de la décision administrative)
	Eléments d'ordre économique et financier (Siret, K-Bis, RIB)
	Données de localisation (adresse de l'évènement)
	Condammations pénales ou infractions (casier judiciaire pour les opérateurs funéraires)
	Données sensibles : religion, opinions politiques, appartenance syndicale, voire orientation sexuelle (pour les associations et les fondations)
Catégories de destinataires	
	Services internes en charge des traitements
	Forces de l'ordre
	Administrations (mairies, hôpitaux, offices du tourisme), Atout France, Autorité judiciaire
	Maisons de retraite
	Représentants des associations et fondations
	Citoyens
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	21/12/2023

Activité n°5 : Communication

Finalités	
Finalité 1	Gestion du site internet de la Préfecture
Finalité 2	Gestion des comptes du Préfet sur les réseaux sociaux
Finalité 3	Rédaction de lettres d'informations (gestion des abonnés)
Finalité 4	Communication de crise
Finalité 5	Relations avec la presse
Finalité 6	Etablissement de statistiques
Bases de licéité	
RGPD	OUI Article 6 1 (e) (missions d'information générale du public et de gestion des crises) et (f) (connaitre le lectorat de ses publications pour mieux cibler ses actualités)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Particuliers
	Professionnels
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées
	Vie personnelle (dans le cadre des messages reçus par la préfecture, si la personne qui écrit en fait état)
	Vie professionnelle (employeurs) (dans le cadre des relations avec la presse ou si ça a été communiqué dans le formulaire de contact)

	Photos
	Potentiellement, données dites sensibles en fonction de la nature des contenus publiés sur internet ou des éléments portés à la connaissance de l'administration par la personne qui remplit le formulaire de contact : origine raciale ou ethnique, opinions politiques, religieuses, philosophiques ou syndicales, santé, sexualité.
	Données numériques (ex : adresse IP)
Catégories de destinataires	
	Service communication
	Cabinet du Préfet
	Autres administrations du département
	Ministères (dont cabinets)
	Internautes (pour les publications)
Existence de transferts de données hors UE	
	Oui (réseaux sociaux situés notamment aux Etats-Unis et en Chine)
Durée de conservation prévue	
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	21/12/2023

Activité n° 6 : Sécurité routière

Finalités	
Finalité 1	Gestion des professions réglementées (Taxis, VTC, fourrières, auto-écoles, dépanneurs autoroutiers, centres de sensibilisation à la sécurité routière etc.)
Finalité 2	Police administrative (suspension du permis de conduire, commissions médicales, récupération de points etc.)
Finalité 3	Accidentologie
Finalité 4	Agrément des médecins
Finalité 5	Education routière
Bases de licéité	
RGPD	OUI Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Gérants d'entreprises
	Chauffeurs professionnels
	Professionnels de santé
	Automobilistes particuliers
	Membres d'associations
	Intervenants bénévoles
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées, justificatifs...
	Informations d'ordre économique et financiers
	Données concernant des infractions et des condamnations

Préfecture, sous-préfectures et secrétariat général commun du Var

	Données dites sensibles : santé
	Eléments relatifs à la vie personnelle
	Eléments relatifs à la vie professionnelle
Catégories de destinataires	
	Service en charge de la sécurité routière
	Forces de l'ordre
	Agents du Conseil départemental
	Autorités judiciaires
	Personnels des chambres des métiers et de l'artisanat
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	21/12/2023

Activité n° 7 : Actions de sécurité civile et de gestion de crises

Finalités	
Finalité 1	Annuaire opérationnels
Finalité 2	Dispositifs d'informations et d'alertes
Finalité 3	Formations de sécurité civile
Finalité 4	Indemnisation des membres de jurys de secourisme
Finalité 5	Agrément des associations
Finalité 6	Gestion des habilitations
Bases de licéité	
RGPD	Oui 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Professionnels
	Membres des jurys, conseils et commissions
	Usagers (candidats)
	Agents des partenaires publics (collectivités territoriales, SDIS etc.)
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées
	Éléments relatifs à la vie professionnelle
	Éléments d'ordre économique et financier

Préfecture, sous-préfectures et secrétariat général commun du Var

Catégories de destinataires	
	Agents du SIDPC
	Corps préfectoral
	Service en charge des règlements
	Autres administrations (SDIS, forces de l'ordre, communes etc.)
	Ministère de l'intérieur (DGSCGC)
	Personnes concernées
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	21/12/2023

Activité n°8 : Qualité, accueil et performance

Finalités	
Finalité 1	Organisation de l'accueil (plannings, annuaires, points d'accueil numérique, standard)
Finalité 2	Suivi des engagements qualité
Finalité 3	Mesure de la performance
Finalité 4	Recueil des demandes des usagers
Bases de licéité	
RGPD	Oui 6 1(f) qualité du fonctionnement des services
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
Catégories de personnes concernées	
	Usagers
	Agents
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées
	Éléments relatifs à la vie personnelle
	Éléments relatifs à la vie professionnelle
	Statistiques
	Retours qualité

Catégories de destinataires	
	Services en charge des traitements
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	<i>3 ans</i>
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	21/12/2023

Activité n°9 : Gestion des ressources humaines

Finalités	
Finalité 1	Processus de recrutement des contractuels, des apprentis, des stagiaires et des personnels en service civique
Finalité 2	Gestion administrative des agents
Finalité 3	Gestion de la campagne des entretiens annuels professionnels.
Finalité 4	Gestion des avancements et des mobilités
Finalité 5	Suivi des absences
Finalité 6	Gestion de la paye (traitements, primes, astreintes, GIPA, remboursement domicile travail etc.)
Finalité 7	Mise en œuvre de la formation des agents (besoins en formation et formations suivies, suivi du compte personnel de formation etc.)
Finalité 8	Organisation des élections professionnelles
Finalité 9	Gestion du temps de travail (temps partiel, interventions, heures supplémentaires etc.) et organisation du travail
Finalité 10	Gestion relative aux demandes des comptes épargne temps des agents
Finalité 11	Gestion du dispositif de télétravail
Finalité 12	Pilotage de la masse salariale, suivi des effectifs et réalisation de statistiques.
Finalité 13	Gestion des forfaits et primes mobilité
Finalité 14	Mise en œuvre du dialogue social
Finalité 15	Gestion des procédures disciplinaires
Finalité 16	Gestion du contentieux
Finalité 17	Gestion des agents partant à la retraite
Finalité 18	Gestion et diffusion des plannings de présence, d'organigrammes
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 (1) c le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la préfecture est soumise, notamment : - Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié

	<p>(droits/obligations/gestion des contractuels)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 (formation) - Décret n° 2009-1065 du 28 août 2009 (CET) - Décret n° 2016-151 du 11 février 2016 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature - Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 (comités sociaux d'administration) - Décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 (compte personnel de formation) <p>Pour les autres finalités, la base juridique est l'article 6 (1) f du RGPD : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la préfecture (gérer les moyens humains nécessaires à la réalisation de ses missions)</p>
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
Catégories de personnes concernées	
	Candidats à un poste de contractuel
	Agents titulaires et contractuels
	Volontaires en service civique
	Membres de la famille d'un agent ou autre personne à contacter
	Stagiaires et apprentis
	Prestataires de service (formation)
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées personnelles et professionnelles, photos
	Vie personnelle et justificatifs (situation familiale)

	Vie professionnelle (éléments contenus dans le CV, poste occupé, position administrative, formations suivies et besoins exprimés, appréciation de l'agent et souhait éventuel de mobilité, dates des différents congés, des absences, dates de départ, jours de télétravail, nom du prestataire de service etc.)
	Eléments d'ordre économique et financier (RIB, avis d'imposition, bulletins de paie, rémunération versée dont montant des primes, heures supplémentaires, imputations budgétaires etc.)
	Présence et discipline : aperçu des présences, motifs des absences, mesures disciplinaires
	Eléments contenus dans le dossier de contentieux
	Données sensibles : appartenance syndicale, santé, religion (selon le droit du travail)
	NIR (selon le droit social)
Catégories de destinataires	
	Services en charge des traitements
	Représentants du personnel
	Agents du Ministère (DRH)
	Agents de la direction régionale des finances publiques
	Personnes concernées
	Hiérarchie de l'agent
	Prestataires de service
	Directions départementales interministérielles
	DINUM (annuaire Maia)
	La Caisse des dépôts et consignations (comptes formation)
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour	21/21/2023
------------------------------	------------

Activité n°10 : Gestion de l'action sociale

Finalités

- Finalité 1 Organisation de l'évènement annuel « arbre de Noël »
- Finalité 2 Versement de prestations sociales et diverses aides
- Finalité 3 Gestion des actions d'initiative locale
- Finalité 4 Gestion et suivi de la dotation handicap
- Finalité 5 Gestion des offres et des aides aux loisirs
- Finalité 6 Restauration collective

Bases de licéité

RGPD Oui
Article 6 (1) f: le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la préfecture (en référence à l'article L731-1 et suivants du Code général de la fonction publique relatif à l'action sociale)

Titre III LIL Non
(police-justice)

Titre IV LIL Non
(renseignement,
sûreté de l'Etat)

Fondements juridiques

Catégories de personnes concernées

Agents
Membres de la famille de l'agent
Prestataires externes

Catégories de données traitées

Coordonnées personnelles et professionnelles
Vie personnelle (situation familiale, composition du foyer, date de naissance des enfants, livret de famille)
Vie professionnelle (statut, catégorie, ministère d'appartenance, grade, corps, dénomination sociale du fournisseur)

Préfecture, sous-préfectures et secrétariat général commun du Var

Informations d'ordre économique et financier (ressources financières, RIB, avis d'imposition, attestation de versement d'allocations familiales, décision de versement par la préfecture avec montant, indice majoré)

Données sensibles selon les dossiers : santé (handicap) et justificatifs (décisions MDPH)

Catégories de destinataires

Service d'action sociale

Le service en charge des finances pour le paiement

DRFIP

Prestataires de services participant à la réalisation des actions sociales (loisirs, restauration)

Secrétaire général, directeurs

Existence de transferts de données hors UE

Non

Durée de conservation prévue

Mesures de sécurité

Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour 21/12/2023

Activité n°11 : Santé et médecine de prévention

Finalités

- Finalité 1 Gestion des accidents de travail
- Finalité 2 Gestion des visites médicales
- Finalité 3 Instructions sur les aménagements de poste
- Finalité 4 Suivi de la santé au travail – risques psychosociaux (préparation des dossiers pour la cellule de veille)
- Finalité 5 Suivi des agents en congé longue maladie, en congé longue durée, en temps partiel thérapeutique etc.
- Finalité 6 Suivi des vaccinations
- Finalité 7 Suivi du recensement des agents reconnus travailleurs handicapés

Bases de licéité

RGPD Oui
Article 6 (1) c du RGPD – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la préfecture est soumise.

Titre III LIL Non
(police-justice)

Titre IV LIL Non
(renseignement,
sûreté de l'Etat)

Fondements juridiques

Notamment :
Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié
(droits/obligations/gestion des contractuels)

Catégories de personnes concernées

Agents
Equipe médicale

Catégories de données traitées

Données d'identification, coordonnées

Vie personnelle

Vie professionnelle (grade, carrière, date d'entrée dans l'administration etc.).

Données de localisation (secteur géographique de compétence du médecin)

Informations d'ordre économique et financier (taux de rémunération, RIB)

Données sensibles : santé (état de santé, rqth, récapitulatif des arrêts de travail, date accident, date arrêt, rechute, date rapport, date arrêté, date reprise, date de consolidation, avis du médecin de prévention ou de la commission de réforme, soins dispensés, informations sur les vaccinations précédentes) et justificatifs (certificats médicaux etc.)

NIR

Catégories de destinataires

Services en charge du traitement
Médecin de prévention
Membres de la commission de réforme
Médecin expert agréé
Membres du comité social
L'assistante sociale

Existence de transferts de données hors UE

Non

Durée de conservation prévue

Données du dossier individuel conservées selon les durées prévues à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique

Mesures de sécurité

Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour 21/12/2023

Activité n°12 : Systèmes d'informations et de communication

Finalités

- Finalité 1 Gestion des annuaires téléphoniques et numériques
- Finalité 2 Gestion de la messagerie électronique professionnelle et des listes de diffusion
- Finalité 3 Gestion de la téléphonie (fixe et mobile) – mutualisation des standards
- Finalité 4 Gestion des comptes Orion –suivi de l'accès à internet
- Finalité 5 Recensement des habilitations informatiques des applications installées en préfecture et en sous-préfecture
- Finalité 6 Inventaire des matériels informatiques et télécoms mis à la disposition des agents ; gestion des droits d'accès aux copieurs
- Finalité 7 Gestion des demandes support utilisateur
- Finalité 8 Tenue du registre de récépissé de délivrance des cartes agents
- Finalité 9 Production de statistiques et de rapports liés à l'utilisation du téléphone par les usagers de la préfecture
- Finalité 10 Organisation des astreintes techniques au SIDSIC
- Finalité 11 Gestion des contacts techniques du SIDSIC (sous-traitance)
- Finalité 12 Gestion de la vidéo surveillance des bâtiments de la préfecture
- Finalité 13 Gestion des copieurs

Bases de licéité

- RGPD Oui
Article 6 (1) f du RGPD – fourniture des moyens numériques nécessaires à l'activité des agents de la préfecture
- Titre III LIL Non
(police-justice)
- Titre IV LIL Non
(renseignement, sûreté de l'Etat)

Fondements juridiques

Catégories de personnes concernées

Agents

Catégories de données traitées

Données d'identification (dont RIO, matricule), coordonnées professionnelles (mail, n° de téléphone, adresse postale)
Vie professionnelle (fonction, affectation, habilitations professionnelles, profil métier, grade, service d'appartenance)
Images vidéo
Données sur les matériels (numéro de série, N° carte sim, code puk, Imei etc.)
Journal des communications entrantes et sortantes ; données de connexion (date et heure de connexion, sites et pages internet visités, mots de passe, journaux windows ou logiciel libre)
Données sur les incidents remontés au SIDSIC (objet, date de survenance, n° ticket, résolution du problème)
Données sur les habilitations : droits d'accès aux serveurs

Catégories de destinataires

Service en charge du traitement
Hiérarchie
DDI (mutualisation des moyens informatiques au SGCD)
Ministère de l'intérieur
Sous-traitants

Existence de transferts de données hors UE

Non

Durée de conservation prévue

Mesures de sécurité

Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour 21/12/2023

Activité n°13 : Finances, immobilier, logistique

Finalités

- Finalité 1 Délivrance des cartes achats et gestion de la dépense
- Finalité 2 Gestion des habilitations CHORUS et CHORUS DT
- Finalité 3 Remboursement des frais de déplacements
- Finalité 4 Gestion des contrôles d'accès aux bâtiments (stationnement au parking compris)
- Finalité 5 Tenue de la liste des guide-files et serre-files
- Finalité 6 Tenue du registre hygiène sécurité
- Finalité 7 Tenue du registre des visiteurs et des entreprises réalisant une prestation dans le bâtiment
- Finalité 8 Suivi des contrats et marchés
- Finalité 9 Recensement et suivi des travaux – maintenance des appareils

Bases de licéité

RGPD Oui
Article 6 1 (b) et (f) du règlement européen 2016/679

Titre III LIL Non
(police-justice)

Titre IV LIL Non
(renseignement,
sûreté de l'Etat)

Fondements juridiques

Catégories de personnes concernées

Agents (dont membres du corps préfectoral)
Visiteurs
Professionnels (Sous-traitants et ses salariés intervenant sur le bâtiment)

Catégories de données traitées

Données d'identification, coordonnées professionnelles

Préfecture, sous-préfectures et secrétariat général commun du Var

Vie professionnelle (nom de l'entreprise ; administration d'affectation/direction/fonction ; matricule)

Éléments d'ordre économique et financier (pour la carte achat : n° de carte, plafond annuel autorisé, plafond par opération, solde annuel et mensuel ; RIB ; K-Bis ; attestations fiscales des entreprises).

Données du véhicule de l'agent (immatriculation, type de véhicule)

Données sensibles : santé (si un agent fait état dans le registre hygiène sécurité d'un problème de santé dont il est atteint)

Catégories de destinataires

Services internes
Banques
Syndicats
Comité social d'administration
Médecin de prévention
Prestataires

Existence de transferts de données hors UE

Non

Durée de conservation prévue

Mesures de sécurité

Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour 21/12/2023

Activité n°14 : Etrangers

Finalités

- Finalité 1 Suivi des accords - titres de séjour
- Finalité 2 Suivi des refus de séjour, mesures d'éloignement, décision restrictives de liberté (placement en CRA, assignation à résidence)
- Finalité 3 Suivi des étrangers incarcérés
- Finalité 4 Suivi des contentieux
- Finalité 5 Traitement des signalements lutte contre la fraude et trouble à l'ordre public
- Finalité 6 Recensement et suivi des mineurs non accompagnés
- Finalité 7 Réponse aux demandes d'autorisation de travail
- Finalité 8 Suivi des demandes d'assistance au point numérique sur le site de l'ANEF

Bases de licéité

RGPD	Oui
	Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non

Fondements juridiques

Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements

Catégories de personnes concernées

Usagers et membres de sa famille (ou personne l'hébergeant)
Elus ou membres d'association étant intervenu sur le dossier d'un étranger
Professionnels (avocats)

Catégories de

données traitées

Données d'identification (dont n° AGDREF, n° OFPRA, n° PRENAT), coordonnées personnelles et professionnelles, pièces justificatives (photocopie passeport, visa, titre de séjour, justificatif de domicile). Date de fin de validité titre de séjour ou passeport

Photo d'identité ; empreintes digitales

Vie personnelle (date et lieu de naissance, nationalité, situation familiale, composition du foyer)

Vie professionnelle (employeur, profession exercée, nom de l'avocat ; mandat électoral)

Éléments d'ordre économique et financier (salaire perçu, autres ressources ; avis d'imposition)

Date et nature d'une décision administrative (refus de séjour, oqtf, assignation à résidence)

Infractions et condamnations (B 2, casier judiciaire étranger) ; comportement de l'étranger au regard de l'ordre public ; date de remise en liberté

Données sensibles : santé (antécédents médicaux et si demandeur présente une situation d'handicap ; suivi donné par l'OFII)

NIR

Éléments juridictionnels (juridiction, n° de recours, décision de la juridiction rendue, montant des condamnations et des frais irrépétibles)

Données de localisation (lieu d'incarcération de l'étranger détenu ; centre de rétention administratif où l'étranger est placé ; adresse du centre d'accueil pour demandeur d'asile)

Catégories de destinataires

Service interne

Référent fraude

Autres préfectures

Ministère de l'intérieur (Direction générale des étrangers en France)

Autorité judiciaire (procureur de la république ; juridictions administratives)

Autres administrations et assimilées (OFII, administration pénitentiaire, Assurance maladie, consulats de France, départements-aide sociale à l'enfance)

Préfecture, sous-préfectures et secrétariat général commun du Var

Forces de l'ordre (gendarmerie, police aux frontières, direction
départementale de la sécurité publique)

Avocats

Personnes concernées

**Existence de
transferts de
données hors UE**

Non

**Durée de
conservation prévue**

Selon le CESEDA

Mesures de sécurité

Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à
la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour 21/12/2023

Activité n°15 : Elections

Finalités

- Finalité 1 Tenue de la liste des délégués pour les élections
- Finalité 2 Rémunération des personnels affectés aux travaux des élections
- Finalité 3 Tenue du listing des officiers de police judiciaire habilités à signer les procès-verbaux des élections
- Finalité 4 Recueil et instruction des candidatures
- Finalité 5 Tenue de la liste électorale (établissement et révision)
- Finalité 6 Mise sous pli des documents de propagande électorale
- Finalité 7 Composition des bureaux de vote
- Finalité 8 Remboursement des frais de campagne
- Finalité 9 Délivrance de la carte de maire
- Finalité 10 Suivi de la composition des conseils municipaux (dont suivi des démissions de maires, adjoints et présidents d'EPCI)
- Finalité 11 Versement de l'indemnité forfaitaire aux grands électeurs (élections sénatoriales)

Bases de licéité

RGPD	Oui
	Article 6 1 (c) et (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non

Fondements juridiques

Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements

Décret n° 2014-1479 du 9 décembre 2014 relatif à la mise en œuvre de deux traitements automatisés de données à caractère personnel dénommés « Application élection » et « Répertoire national des élus »

**Catégories
personnes
concernées** **de**

Candidats et élus

Agents

Délégués pour les commissions de contrôle des listes électorales

Membres des bureaux de vote

Catégories de données traitées

Données d'identification (Etat-civil, date et lieu de naissance), coordonnées personnelles et professionnelles (courriel, téléphone et adresse postale)

Vie professionnelle (profession, fonction, affectation, grade ; n° immatriculation des fonctionnaires en charge de l'organisation logistique des journées électorales ; demande du code CSP pour vérifier les conditions d'éligibilité)

Infractions et condamnations (B 2)

Données sensibles : opinions politiques (nuance)

Éléments d'ordre économique et financier (RIB ; montant de l'indemnité)

Données de localisation (bureaux de vote ; commune du mandat exercé ; ancienne affectation et commune de désignation pour les délégués)

NIR

Durée des mandats ; heures travaillées

Catégories de destinataires

Service interne, Cabinet du Préfet

Mairies

Ministère de l'intérieur (DMATES)

Prestataire (pour la mise sous pli de la propagande électorale ; routeur)

Partis politiques

Usagers

Personnes concernées

Existence de transferts de données hors UE

Non

**Durée de
conservation prévue**

Selon textes cités

Mesures de sécurité

Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à
Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour 21/12/2023

Activité n°16 : Coordination des politiques publiques

Finalités

- Finalité 1 Tenue et publication du Recueil des actes administratifs
- Finalité 2 Suivi de la composition des commissions consultatives créées par le Préfet, permettre des contacts aisés pour les convocations, listes d'émargement, renouvellements (exemple commission départementale d'aménagement commercial) etc.
- Finalité 3 Suivi des délégations de signature du Préfet aux membres du corps préfectoral et agents

Bases de licéité

RGPD Oui
Article 6 1 (e)

Titre III LIL Non
(police-justice)

Titre IV LIL Non
(renseignement,
sûreté de l'Etat)

Fondements juridiques

Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements

Catégories de personnes concernées

Membres des commissions
Usagers
Elus
Professionnels

Catégories de données traitées

Données d'identification (potentiellement tout type de données personnelles de cette catégorie au regard de la

Préfecture, sous-préfectures et secrétariat général commun du Var

diversité des actes publiés au RAA, telles que état civil, signature manuscrite, nom d'une société), coordonnées personnelles et professionnelles (adresse de courriel)

Vie professionnelle (Potentiellement tout type de données personnelles de cette catégorie au regard de la diversité des actes publiés au RAA, telles que la communication par l'utilisateur de documents justifiant son parcours professionnel pour obtenir le titre ou l'agrément souhaité (copie des diplômes). La publication d'un agrément est une catégorie d'actes publiés au RAA parmi tant d'autres ; raison sociale, siège social ; grade et fonctions exercées

Champ matériel de la délégation de signature

Données sensibles : par exemple appartenance syndicale (liste des conseillers du salarié : donnée sensible rendue publique par l'intéressé).

Catégories de destinataires

Service en charge des traitements

Corps préfectoral

Professionnels d'un secteur d'activité (par exemple pour la commission départementale d'aménagement commercial)

Citoyens (lecture du RAA sur internet)

Agents de DDI

Existence de transferts de données hors UE

Non

Durée de conservation prévue

RAA

Archivage définitif aux archives départementales

Composition des commissions consultatives

Archivage définitif aux archives départementales

Suivi des délégations de signature du Préfet aux membres

Archivage définitif aux archives départementales

Préfecture, sous-préfectures et secrétariat général commun du Var
du corps préfectoral
et agents

Mesures de sécurité

Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à
la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour 21/12/2023

Activité n°17 : Expertise ressources titres

Finalités

- Finalité 1 Gestion des habilitations des agents du CERT et des mairies
- Finalité 2 Coordonnées des interlocuteurs du CERT
- Finalité 3 Suivi de l'activité (production de titres et actions réalisées par les agents)
- Finalité 4 Suivi du contrôle interne (notamment par des contrôles aléatoires)
- Finalité 5 Lutte contre la fraude interne et externe

Bases de licéité

RGPD	Oui
	Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Oui
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non

Fondements juridiques

Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements

Catégories de personnes concernées

Agents
Usagers (dont ceux suspectés de fraude)
Partenaires publics

Catégories de données traitées

Eléments d'identification (dont initiales des agents)
coordonnées professionnelles
Vie professionnelle (matricule, fonction, profil attribué, bureau d'affectation, formations suivies)

Préfecture, sous-préfectures et secrétariat général commun du Var

Type de dossiers, motif des refus

Date de la saisine du procureur

Données relatives aux titres (type, numéro)

Données relatives aux infractions et condamnations
(antécédents judiciaires)

Catégories de destinataires

Service en charge des traitements, le référent fraude départemental

Parquet , tribunal judiciaire (pour les fraudes)

Services de police et de gendarmerie

Mairies

Existence de transferts de données hors UE

Non

Durée de conservation prévue

Mesures de sécurité

Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour 29/12/2023

Activité n°18 : Contrôle de légalité et affaires juridiques

Finalités

- Finalité 1 Suivi des contentieux (hors étrangers)
- Finalité 2 Exercice du contrôle de légalité
- Finalité 3 Permettre le suivi des dotations par collectivité
- Finalité 4 Fichier des interlocuteurs (réfèrent pour le contrôle de légalité)

Bases de licéité

RGPD Oui
Article 6 1 (e)

Titre III LIL Non
(police-justice)

Titre IV LIL Non
(renseignement,
sûreté de l'Etat)

Fondements juridiques

Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements

Catégories de personnes concernées

Agents
Usagers
Elus locaux
Avocats
Professionnels (ex : architectes, géomètres, notaires pour les demandes d'autorisation d'urbanisme)

Catégories de données traitées

Données d'état civil (ça peut être les initiales de l'agent qui traite un dossier) et coordonnées (personnes concernées par les actes soumis au contrôle de légalité)
Données sur la vie professionnelle (agents de la fonction publique territoriale, avocat, dirigeant de société)

Préfecture, sous-préfectures et secrétariat général commun du Var

Données sur la vie personnelle

Éléments d'ordre économique et financier (rémunération, régime indemnitaire au titre des mandats électoraux, RIB)

Éléments d'ordre juridictionnel : n° de recours, juridiction concernée, sens et date de la décision du tribunal, montant des condamnations et des frais irrépétibles

Potentiellement tout type de données sensibles pour les contentieux.

N° d'actes dans télérecours

Catégories de destinataires

Service en charge des traitements

Juridictions administratives

Elus

Personnes qualifiées

Existence de transferts de données hors UE

Non

Durée de conservation prévue

Mesures de sécurité

Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour 29/12/2023

Activité n°19 : Politique environnementale

Finalités

- Finalité 1 Suivi des personnes exerçant la fonction de commissaire enquêteur (ex : recensement sur la liste d'aptitude et assurer une communication avec eux)
- Finalité 2 Organisation des enquêtes publiques
- Finalité 3 Réunion des commissions environnementales (convocations)

Bases de licéité

RGPD Oui
Article 6 1 (e)

Titre III LIL Non
(police-justice)

Titre IV LIL Non
(renseignement,
sûreté de l'Etat)

Fondements juridiques

Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements

Catégories de personnes concernées

Exploitants d'établissements relevant de la législation liée à l'environnement
Professionnels (commissaires enquêteurs, représentants d'associations et de divers organismes)
Usagers (citoyens)

Catégories de données traitées

Données d'identification, coordonnées postales et téléphoniques, justificatifs (CNI)
Vie professionnelle (profession exercée, fonction, date de fin de fonction, nombre d'enquêtes réalisées et de formations suivies sur les deux dernières années pour le candidat à la liste

Préfecture, sous-préfectures et secrétariat général commun du Var
des commissaires enquêteurs), pièces justificatives
(documents justifiant du parcours professionnel pour obtenir
le titre souhaité - copie des diplômes)
Mandat (date de fin de fonction)
Observations du public
Infractions et condamnations (B2 pour la fonction de
commissaire enquêteur)

Catégories de destinataires

Service en charge des traitements ; préfectures des départements limitrophes (liste des commissaires enquêteurs)
Membres des commissions
Collectivités territoriales du département
Cours et tribunaux administratifs
Autres services de l'Etat (DDI)
Pétitionnaires
Usagers
Commissaires enquêteurs
Associations

Existence de transferts de données hors UE

Non

Durée de conservation prévue

Mesures de sécurité

Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour 29/12/2023

Activité n°20 : Versement de subventions

Finalités

- Finalité 1 Suivi des subventions versées aux territoires / aux entreprises / aux associations
- Finalité 2 Contacter les porteurs de projets

Bases de licéité

RGPD Oui
Article 6 1 (e)

Titre III LIL Non
(police-justice)

Titre IV LIL Non
(renseignement,
sûreté de l'Etat)

Fondements juridiques

Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements

Catégories de personnes concernées

Responsables ou contacts au sein des structures demandeuses

Catégories de données traitées

Données d'identification, coordonnées postales et téléphoniques
Montant de la subvention
RIB du porteur de projet

Catégories de

destinataires

Service en charge des traitements
Direction en charge des finances (pour le versement)
Collectivités territoriales du département

**Existence de
transferts de
données hors UE**

Non

**Durée de
conservation prévue**

Mesures de sécurité

Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour 29/12/2023

Activité n°21 : Politique de la ville et aménagement du territoire, hébergement et logement

Finalités

- Finalité 1 Gestion des expulsions locatives - évolution de la situation du locataire tout au long de la procédure d'expulsion locative (aide à la décision pour octroi du concours de la force publique)
- Finalité 2 Conseils citoyens (composition)
- Finalité 3 Suivi des conventions conclues –dispositif des adultes relais
- Finalité 4 Tenue de répertoires (maires et présidents EPCI quand il y a dans les collectivités des quartiers prioritaires – politique de la ville; chefs de projets contrats de ville ; référents actions cœur de ville ; contacts pour les maisons de service public, pour le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services publics et)
- Finalité 5 Tenue de diverses commissions (ex : DETR, dalo, ccapex, copil) : fiches individuelles de synthèse et rédaction de compte-rendu)
- Finalité 6 Recrutement des délégués du préfet

Bases de licéité

RGPD	Oui
	Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non

Fondements juridiques

Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements

Catégories de personnes concernées

Agents
Usagers
Parfois huissiers
Bailleur
Partenaires (collectivités)

Catégories de données traitées

Données d'état civil et coordonnées postales et téléphoniques
Vie personnelle (situation familiale, composition du foyer, logement occupé)
Vie professionnelle (métier exercé, fonction ou poste, autres éléments contenus sur le cv et, pour les délégués du préfet, affectation territoriale, convention signée, date de prise de fonction, date de fin)
Données d'ordre économique et financier (situation économique-revenus ; montant de la dette locative et autres dettes – dossier Banque de France - du foyer faisant l'objet d'une mesure d'expulsion et rapport d'enquête fait par les services sociaux)
Données sensibles : parfois données de santé (connaissance des pathologies en cas d'expulsion locative)

Catégories de destinataires

Service interne ; les délégués du préfet
Forces de l'ordre
Bailleurs ou propriétaires
Huissiers
Personnes concernées
Conseil départemental ; DDI
Comité des financeurs (région, ddi, chambres consulaires etc.)
et participants aux réunions pour l'action cœur de ville

Existence de transferts de données hors UE

Non

Durée de conservation prévue

Mesures de sécurité

Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour 29/12/2023